



C  
L  
97

CARAIB SYSTEMES  
LOTISSEMENT ZAC DE RIVIERE ROCHE  
97200 FORT DE FRANCE

Pε

## **DERNIER AVIS AVANT POURSUITE JUDICIAIRE**

### **Références obligatoires à rappeler**

N° dossier : 20 000555 0320

Affaire : SMABTP MARTINIQUE C/CARAIB SYSTEMES

Contrat d'assurance n°F50066V-165403

Madame, Monsieur,

Nous vous rappelons avoir été mandatés par la société SMABTP MARTINIQUE, sise 106 boulevard du Général de Gaulle .97200 - FORT-DE-FRANCE, pour le recouvrement d'une prime d'assurance impayée dont le solde impayé est de 826,00 €.

Conformément à la loi, **nous vous METTONS EN DEMEURE de régler la somme de 826,00.**

Faute d'un règlement dans les **HUIT JOURS**, à compter de la réception de la présente, nous engagerons toutes poursuites par voies de Droit. Les frais supplémentaires seront à votre charge.

**Nous vous précisons que tout règlement devra être adressé par virement ou chèque bancaire directement à notre Cabinet.**

**IBAN : FR76 1010 7001 7500 4525 6008 582 ; BIC : BREDFRPPXXX ; Domiciliation : BRED PARIS OPERA**

Vous avez également la possibilité d'effectuer un paiement sécurisé par carte bancaire sur notre site internet [www.cofag-associes.com](http://www.cofag-associes.com) à l'aide de votre

Numéro de dossier : 20 000555 0320 - Numéro d'ordre : 19416 - Numéro de société : 50

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée.

Le service juridique  
**Tél 01 53 30 58 77 - [contact@cofag-associes.fr](mailto:contact@cofag-associes.fr)**

*Article 32 de la loi du 9 juillet 1991 : Alinéa 3 : « Sauf s'ils concernent un acte dont l'accomplissement est prescrit par la loi, les frais de recouvrement entrepris sans titre exécutoire restent à la charge du créancier. Toute stipulation contraire est réputée non écrite. Alinéa 4 : « Cependant, le créancier qui justifie du caractère nécessaire des démarches entreprises pour recouvrer sa créance peut demander au juge de l'exécution de laisser tout ou partie des frais ainsi exposés à la charge du débiteur de mauvaise foi. »*

*Nous vous informons que vos données sont susceptibles d'être traitées par COFAG & Associés afin de répondre à votre demande d'information. Pour en savoir plus sur notre charte de confidentialité, rendez-vous sur [www.cofag-associes.fr/politique-condidentialite/](http://www.cofag-associes.fr/politique-condidentialite/).*

☎ 01.53.30.58.77 ☎ 01.53.30.81.28 ✉ [contact@cofag-associes.fr](mailto:contact@cofag-associes.fr)

16 rue Kepler - 775016 Paris - SAS au capital de 8 000 € Immatriculée au RCS de Paris 530 610 187

Guyane : 99, rue du Lt Becker - BP 541 - CAYENNE. Tél : 05 94 31 05 67 Mob : 06 94 24 41 49

Réunion : 10, Rue Alexandre de Lasserre- 97420 LE PORT- La Réunion. Tél : 02 62 34 34 71-70 Mob : 06 92 60 95 62

Guadeloupe : Imm. Le Diamant - Rue Ferdinand Forest - ZI JARRY - BAIE MAHAULT. Tél : 05 90 38 09 97-99 Mob : 06 90 86 09 99

Martinique: Immeuble les bosquets 1 - N°26 - ZI Les Mangles - 97232 Le LAMENTIN. Tél : 05.96.42.28.54 I Mob : 06.96.72.76.76